

Publié le 29 octobre 2020

La Convention européenne sur le tourisme passe au scanner les difficultés du secteur

Au mois d'avril dernier, en plein cœur de la pandémie, le Commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton annonçait l'organisation d'une convention européenne sur le tourisme, afin de réunir les acteurs et parties prenantes de ce secteur sinistré. La Fédération des Epl a pu assister à l'évènement le 12 octobre 2020.



Pourquoi organiser une Convention européenne du tourisme ?

Dès l'ouverture de la séance plénière de la Convention, Thierry Breton a souligné que l'objectif de l'évènement était de **tirer les leçons de la crise**, mais aussi d'**être prêts pour le futur du secteur** du tourisme. En effet, les effets collatéraux de la pandémie ont été particulièrement durs pour les transports et le tourisme, avec de grandes baisses de revenus et des millions d'emplois en péril. Dans un tel contexte, la Commission européenne a souhaité se rendre au chevet du tourisme européen, se portant comme la voix unificatrice et attentive des difficultés vécues par les acteurs touristiques.

Premier constat : dans un premier temps, la circulation de la Covid-19 a tout d'abord provoqué l'application de **restrictions aux frontières intérieures européennes** qui ont fortement affecté la libre circulation des personnes – et donc des touristes. Avec l'évolution de la pandémie, il est apparu que les **Etats membres devaient agir ensemble pour appliquer des critères communs et protéger le secteur**. Ces restrictions étant très dommageables, il s'avère donc indispensable de limiter, ou tout du moins de coordonner leur application à l'avenir.

Second constat : face à l'ampleur de la crise sur le tourisme, les **institutions européennes ont mobilisé une enveloppe très importante pour accompagner les acteurs du secteur**. Ces mesures seront consacrées et consolidées par l'adoption de **l'instrument de relance Next Generation EU**, et par le **Cadre financier pluriannuel 2021-2027**, en cours de négociation au Parlement européen. En ce sens, la Commission considère qu'il faut utiliser les mesures de relance pour rendre l'écosystème du tourisme plus durable, écologique et notamment digital.

Troisième constat : la **mise en place d'un dialogue constructif sur le futur du tourisme européen est indispensable**. Il est nécessaire que toutes les parties prenantes élaborent des objectifs concrets et se donnent les moyens de travailler ensemble. Ainsi, un équilibre entre les besoins à court termes et les objectifs de long terme doit être trouvé, afin notamment de **co-crée l'agenda européen pour le tourisme 2050**. Il faut donc se centrer sur les défis du tourisme européen de demain sur nos pays et nos régions.

Le grand casting de la Convention

Cette Convention a donc **réuni les grands acteurs et parties prenantes publiques et privées du secteur du tourisme**. Entre autres intervenants, nous pouvons citer :

Secteur politique

- **Commission européenne**
- Thierry Breton – Commissaire DG GROW (marché unique)
- Adina Valean – Commissaire DG Transport
- Elisa Ferreira – Commissaire DG Cohésion et réformes
- **Parlement européen**
- Karima Delli – Députée européenne / Présidente de la Commission transports
- **Gouvernements nationaux / élus locaux**
- Jean Baptiste Lemoyne – Secrétaire d’Etat chargé du tourisme (déclaration formelle en PJ)
- Maria Reyes Maroto – Ministre du tourisme Espagne
- Elisabeth Köstinger – Ministre du tourisme Autriche
- Dario Franceschini – Ministre du tourisme Italie
- Pedro Siza Viera – Ministre de l’économie et de la transition digitale Portugal
- Victor Everhardt – Maire d’Amsterdam

Secteur société civile

- Eduardo Santander – DG European Travel Commission (Association à but non lucratif des organisations nationales du tourisme, créée en 1948 pour promouvoir l’Europe en tant que destination touristique)
- Eric Dresin – Secrétaire général ECTAA (*European TravelAgents’ and Tour Operators’ Associations – Association européenne des agents de voyage des tours opérateurs*)

Secteur entreprises / grands groupes

- Sébastien Bazin – PDG Groupe Accor
- Naren Shaam – PDG OMIO
- Glenn Fogel – PDG Booking Holdings
- Gabriel Escarrer – Président Exceltur
- Luis Maroto – PDG Amadeus

Les groupes de travail

Hormis la séance plénière, la Convention prévoyait trois groupes de travail avec 30 participants chacun, qui se sont réunis dans la matinée. Les thèmes de ces Workshops étaient les suivants :

1. **Sécurité et continuité des expériences touristiques** / *Safe and seamless tourism experience*
2. **Des vacances plus vertes** / *Greener holidays*
3. **Un tourisme alimenté par les données** / *Tourism powered by data*

Les priorités et actions proposées par ces groupes de travail sont traduites dans le document joint à cet article.

Conclusions principales : durabilité, résilience, numérique

- **Thierry Breton** : « *Nous continuerons à être la première destination touristique mondiale* »

Le Commissaire a considéré que le **tourisme recevra un soutien adéquat via les deux instruments de relance**. Il a rappelé par ailleurs que le tourisme serait **éligible à plusieurs programmes du budget 2021-2027** (politiques de cohésion, développement rural, investEu). De vraies opportunités seraient donc à saisir.

Dans l'immédiat, les **fonds non utilisés de la politique de cohésion** peuvent être utilisés pour faire face aux conséquences directes de la crise. Le **cadre réglementaire sera aussi amélioré** pour permettre une facilitation de l'accès aux mesures de relance. **Les Etats doivent donc agir dès à présent et protéger ce qui fait de l'Europe la première destination touristique au monde.**

- **Adina Valean** : « *Le secteur des transports sera très soutenu par la Commission* »

Pour la Commissaire aux transports, il y a **deux grands objectifs** à poursuivre : premièrement, **permettre la survie des PME/TPE du tourisme**, et deuxièmement, **regagner la confiance des citoyens**. En ce sens, il est nécessaire de **mieux reconstruire le secteur**, et surtout de **le rendre résilient** du fait qu'il constitue la colonne vertébrale de l'Union européenne. Pour cela, les **Etats membres doivent penser leur plan de relance en lien avec la transition numérique et durable.**

- **Sur les investissements dans le tourisme**

Il est **nécessaire de rendre le secteur plus durable, améliorer sa compétitivité en améliorant le cadre réglementaire et de le préparer en amont pour faire face aux crises**. Des partenariats entre entreprises et gouvernements pour résoudre conjointement les problèmes du secteur sont souhaités. Les **domaines principaux d'investissement seront donc la durabilité, l'efficacité, l'économie plus verte**. En ce sens, il faudra **travailler parallèlement au niveau régional, national et européen** pour faire face aux défis communs. Dans tous les cas, la priorité immédiate est de **permettre la survie des structures touristiques existantes** et notamment de soutenir les PME ayant des problèmes de liquidités.

- **Sur la coordination politique entre Etats membres**

La coordination politique est indispensable pour répondre efficacement à la crise du tourisme. En particulier, les **Etats membres doivent donc aider les PME à survivre et aussi œuvrer à la conservation des emplois dans le secteur.**

Pour la députée européenne **Karima Delli**, il faut penser court, moyen et long terme à la fois. Il est donc nécessaire de résoudre de manière coordonnée la manière d'**accompagner la reprise du tourisme à travers l'application de critères unifiés, en mettant l'accent sur les instruments numériques.** La relance du tourisme passera donc par de grands investissements, mais aussi par la **transformation des pratiques touristiques en Europe.**

À télécharger

- [Priorités et actions groupes travail convention europeenne tourisme](#)